

Protection de la chouette chevêche dans le Parc Naturel de l'Our

La chouette chevêche (chevêche d'Athéna, lat.: *Athene noctua*, lux.: *Käizchen*, *Doudevull*, *Steeneilchen*) est en forte régression au Luxembourg. Avec une envergure de 55 cm et la taille d'une grive musicienne, elle est la plus petite chouette au Grand-Duché. On la voit souvent exposée sur des piquets, des perchoirs, des poteaux,... . Et comme sa tête est aplatie, elle apparaît trapue au repos.

Dû à son caractère vif la chouette chevêche chante beaucoup, parfois même pendant la journée. Le cri le plus typique est un "guiou-guiou" et le cri d'alarme près du nid est un "kek-kek". Le chant territorial du mâle est surtout entendu du crépuscule jusqu'à minuit pendant la saison des amours en mars-avril. Il s'agit d'un "hou-ou" interrogatif que l'oiseau peut entonner avec une fréquence moyenne d'une douzaine à la minute. Le chant se prolonge généralement par des strophes plus excitées et glisse vers un "guiou" ou "kwiou".

Durant les dernières années des changements de l'habitat, notamment en milieu rural, ont provoqué une régression massive de la population de la chouette chevêche au Luxembourg. Voici un résumé de ces changements:

- Pendant les dernières années beaucoup de villages ont été agrandis surtout à la périphérie. Ainsi les vergers avec des arbres creux et les prairies extensives ont été remplacés par des bâtiments modernes et des jardins stériles. Par conséquent la chouette chevêche ne trouve plus d'endroit pour nicher et pour chasser.
- En plus les terrains à proximité des villages sont cultivés intensivement. L'utilisation des biocides prive la chevêche de nombreuses proies. A cause d'une fertilisation augmentée la végétation pousse vite. Une végétation trop haute gêne la chasse et provoque des problèmes d'approvisionnement surtout pendant la période d'élevage des jeunes.
- Lors de la rénovation d'anciens bâtiments beaucoup de corniches ont été fermées. Ainsi un des endroits les plus préférés pour nicher (surtout au nord du Luxembourg) n'est plus accessible pour la chevêche.
- Pendant une longue période de neige la plus importante proie (les souris) est inaccessible sous la neige. Autrefois la chevêche chassait dans les bâtiments agricoles. Mais dues aux constructions modernes elle n'arrive plus à y entrer et meurt de faim.
- Un très grand nombre de chevêches est victime de collision avec des voitures dont le nombre ne cesse d'accroître. La „mortalité routière“ s'explique d'un côté par l'inexpérience des jeunes lors de la recherche d'un territoire et d'autre côté par les caractéristiques de chasse de l'espèce.
- La fouine est un prédateur naturel de la chouette chevêche. Elle mange les œufs, les jeunes et même la femelle en train de couvrir. Le chat domestique chasse surtout les jeunes sortant du nid pour la première fois.
- Il existe une importante concurrence entre la chouette hulotte et la chouette chevêche au niveau de la proie et du lieu de reproduction, surtout en transition entre terrain découvert et forêt.
- Sur les terrains d'agriculture intensive les jeunes qui ne savent pas encore voler sont souvent piétinés par le bétail ou tués lors du fauchage.
- A la recherche d'une cavité pour nicher les chevêches entrent p.ex. par le haut d'une cheminée ou des tuyaux d'eau de pluie, mais n'arrivent plus à y ressortir. En voulant se baigner, la chevêche tombe dans des abreuvoirs de bétail et souvent n'arrive plus à remonter, car les bords sont dépourvus d'aspérités.

- Pendant des années personne ne s'occupait des vergers et il n'y avait pas d'entretien ou de plantation de jeunes arbres fruitiers. Ainsi il n'existe presque plus de vieux arbres sur lesquels la chevêche peut s'exposer lors du chant territorial ou lors de l'accouplement.

De la part du Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement la Station biologique du Parc Naturel de l'Our a débuté en 2004 un inventaire complet des chevêches dans la région du Parc Naturel de l'Our. A partir de l'année 2007 seul les habitats potentiels, les endroits avec un avis d'observation ou une possibilité d'immigration ont été retenus dans l'inventaire. Dans ce cadre il existe une excellente coopération entre la Station biologique du Parc Naturel de l'Our et Paul Ducomble de l'Administration de la Nature et des Forêts qui s'occupe depuis 1999 d'un projet de protection pour la chouette chevêche dans le Nord du Luxembourg. Ainsi l'Administration s'occupe de l'entretien des nichoirs installés en 1999 et la Station biologique fait un inventaire annuel. La méthode de recensement consiste à reproduire le chant territorial à l'aide d'un CD. Normalement un mâle chanteur répond immédiatement à ce chant pour défendre son territoire.

Par cette méthode aucun individu a été repéré dans la région du Parc Naturel de l'Our. Mais il existe encore la possibilité de retrouver des chevêches, notamment celles qui se taisaient lors du recensement, parce qu'en cas d'une densité faible le comportement social diminue et les mâles chantent moins pour délimiter leur territoire.

Ainsi la collaboration des habitants du Parc Naturel de l'Our est importante dans ce projet. Pour toutes les observations ou questions concernant la chouette chevêche dans votre région, vous pouvez contacter les responsables de l'Administration de la Nature et des Forêts – Nord (Paul Ducomble, Tel 958583) ou de la Station biologique du Parc Naturel de l'Our (Mireille Schanck, Tel.: 908188-634).

Des informations supplémentaires et détaillées sur la biologie de la chouette chevêche et sur des projets de protection se trouvent sur le site du groupe NOCTUA association belge pour la protection et l'étude de la Chevêche d'Athéna (www.noctua.org).



La chevêche s'expose souvent sur des poteaux (© Ivan Steenkiste, www.noctua.org)



Le mulot est une proie importante pour la chouette chevêche (© Eric Médard, www.noctua.org)



La chouette chevêche a besoin de bâtiments avec différentes cavités pour nicher ou pour s'exposer (© Claude Schanck)



Deux jeunes chevêches dans leur nichoir (© Paul Ducombe)



Le pâturage extensif crée un habitat pour cette jeune chevêche (© Paul Ducombe)